C0182

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

HABITAT DÉDIÉ AUX PERSONNES ÂGÉES : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET FAISABILITÉ TECHNIQUE

ENJEUX

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement est centrée sur l'effort de maintien au domicile accompagné de services à la personne et l'adaptation des logements à la perte de capacité. Les projets doivent être conçus spécifiquement pour les populations auxquelles elles s'adressent, notamment en ce qui concerne l'organisation architecturale des lieux de vie, la conception, l'équipement et la programmation des services d'accompagnement.

PUBLIC

Directeur d'organisme de logement social. Directeur du développement. Chargé du développement. Monteur ou chargé d'opérations.

OBJECTIFS

› repérer le cadre réglementaire
› décrypter la demande de logements des seniors et adapter l'offre à celle-ci
› repérer les concepts et les composantes de la conception des habitations adaptées
› étudier les composantes architecturales et techniques de cette offre spécifique
› identifier les partenaires opérationnels et/ou financiers et leurs conditions d'intervention.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance des éléments de cadrage, des apports théoriques et de connaissance avec des analyses de réalisations et des témoignages d'expériences.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Chantal QUERAUD, Consultante-formatrice spécialisée dans les montages de projets au service des personnes âgées et handicapées.

DATES CLASSE VIRTUELLE

2 et 3 juin 2025
24 et 25 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Suivez votre module elearning (détail p. 34)

2 PENDANT - EN GROUPE

- **L'offre et la demande en résidences seniors**
  › rappel du cadre législatif et réglementaire
  › le contexte démographique, sociologique et économique
  › typologie de la demande des personnes âgées
  › l'intérêt pour les bailleurs sociaux à développer ce type d'habitat dédié
  › l'inscription dans les parcours résidentiels
  › la question de l'habitat inclusif
  › les résidences services seniors

- **Le contexte réglementaire**
  › quels sont les objectifs visés par la loi du 25 décembre 2015 ?
  › les nouveaux partenaires : CASF et CCH
  › la transformation des foyers en résidence autonomie : enjeux, objectifs, conditions
  › la protection contre l'incendie

- **Les caractéristiques architecturales et techniques des produits immobiliers dédiés**
  › les spécificités et caractéristiques des produits immobiliers adaptés
  › l'analyse des contextes de réalisation : lieux, caractéristiques, environnement, accessibilité, équipement et services...
  › les composantes d'exploitation et de gestion
  › la dissociation entre baux et contrats de services à la personne et/ou de services collectifs
  › la gestion des espaces collectifs dédiés

- **Les services à la personne associés à la réalisation d'habitat dédié**
  › les expériences étrangères.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation
Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. **anne.de-poulpiquet@afpols.fr**
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. **referenthandicap@afpols.fr**